



Ville de Fort-de-France

COMPTE ADMINISTRATIF 2015

RAPPORT DE PRESENTATION

Sommaire

Préambule.....	3
BUDGET PRINCIPAL.....	4
A- Section de fonctionnement.....	6
1/ Les recettes de fonctionnement.....	6
2/ Les dépenses de fonctionnement	10
B - Section d'investissement.....	15
1/ Les recettes d'investissement.....	15
2/ Les dépenses d'investissement	17
BUDGET ANNEXE DU SERMAC.....	21
A - Section de fonctionnement.....	21
1/ Les recettes de fonctionnement.....	21
2/ Les dépenses de fonctionnement	22
B - Section d'investissement.....	22
1/ Les recettes d'investissement.....	22
2/ Les dépenses d'investissement	22
Tableau de synthèse	24
Résultats 2015.....	26

Préambule

Le présent rapport de présentation a vocation à synthétiser et commenter les données issues des maquettes budgétaires, répondant aux exigences du cadre légal de l'instruction comptable et budgétaire M14, applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif.

Les documents officiels sont mis à disposition du public en vertu de l'article L.2313-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

Pour ce qui concerne les élus municipaux, ces documents sont insérés au dossier du conseil municipal qui est transmis dans les délais légaux prévus à l'article L.2121-12 du CGCT.

Précisons que le rapport de présentation qui suit fait état de comparaison avec la moyenne de la strate¹ qui regroupe les communes de 50 000 à 100 000 habitants appartenant à un groupement fiscalisé.

¹ Source : : <http://www.collectivites-locales.gouv.fr> du ministère du budget et comptes publics.

BUDGET PRINCIPAL

Le compte administratif est dressé annuellement en conformité avec le compte de gestion du trésorier municipal et l'article L.1612-2 du CGCT².

Le compte administratif est établi sur la base des réalisations constatées entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2015 (journée complémentaire incluse) au regard :

- du budget primitif voté par le conseil municipal le 22 décembre 2014 ;
- du budget supplémentaire voté le 27 octobre 2015 ;
- des décisions modificatives votées les 26 mai, 23 juin, 16 juillet, 29 septembre, 24 novembre et 22 décembre 2015.

Sur l'année révolue, l'exécution du budget montre un rythme de progression des recettes par rapport à l'exercice précédent, mais aussi des dépenses contenues grâce au pilotage budgétaire par l'exécutif municipal :

	2014			2015		
	Budget	Réalisations	Exécuté	Budget	Réalisations	Exécuté
Recettes réelles de fonctionnement	152 556 621 €	141 778 696 €	93%	152 493 876 €	146 767 838 €	96%
Dépenses réelles de fonctionnement	153 182 435 €	148 428 963 €	97%	149 729 088 €	144 768 053 €	97%
Recettes réelles d'investissement	53 997 668 €	29 733 067 €	55%	62 411 311 €	34 678 478 €	56%
Dépenses réelles d'investissement	52 887 439 €	37 874 376 €	72%	50 300 107 €	36 762 512 €	73%
<i>dont dépenses d'équipement</i>	36 938 869 €	22 800 210 €	62%	34 554 377 €	21 117 124 €	61%

En section de fonctionnement, bien que le taux d'exécution de la dépense demeure stable, la ville a engagé des économies sur ses dépenses dans le contexte de baisse des dotations de l'Etat. A l'inverser, le taux d'exécution de la recette s'est amélioré de 3 points.

En section d'investissement, le taux d'exécution est quasi similaire d'un exercice budgétaire à un autre. Toutefois, il convient de noter que les recettes ont mieux été exécutées en valeur (29,7 M€ en 2014 contre 34,7 M€ en 2015).

Le résultat global se traduit par:

- un excédent de + 1,220 M€ pour la Ville
- un excédent de + 25 K€ pour le SERMAC.

La commission finances de la ville réunie le 20 juin 2016, a émis un avis favorable sur le CA 2015.

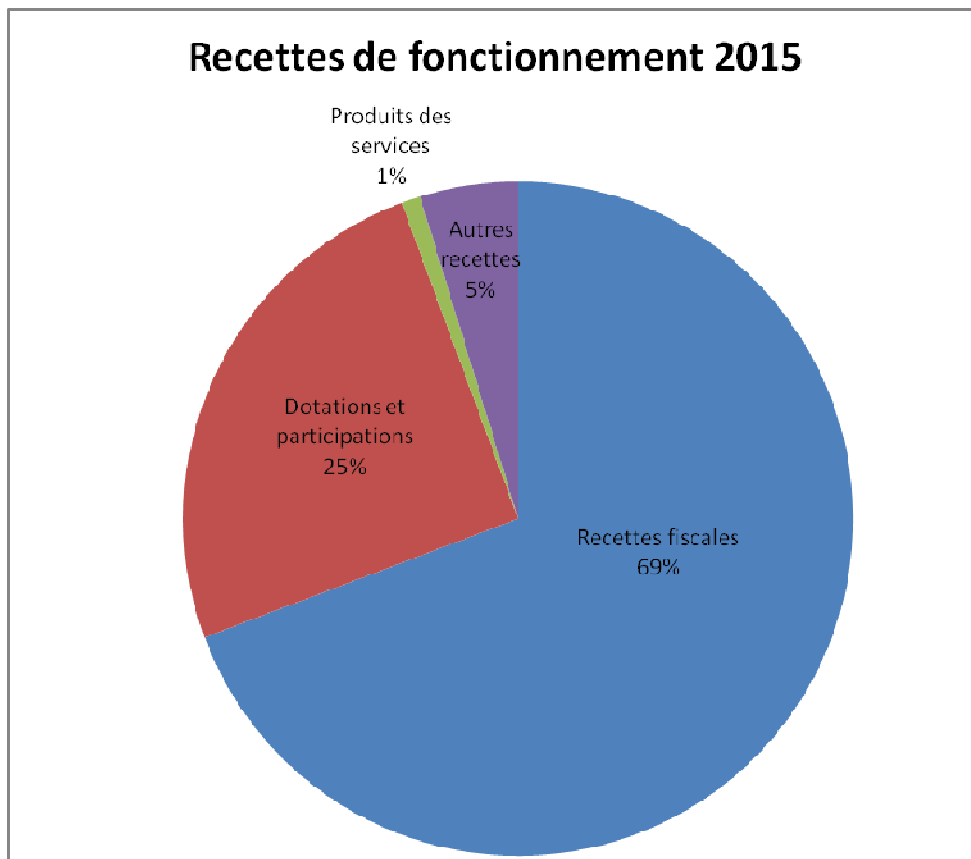
² Article L.1612-12 du CGCT : « l'arrêté des comptes de la collectivité territoriale est constitué par le vote de l'organe délibérant sur le compte administratif (...). Le vote de l'organe délibérant arrêtant les comptes doit intervenir au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice ».

RESULTATS 2015 - VILLE	
<i>FONCTIONNEMENT</i>	
	CA 2015
Recettes réelles	146 767 838,39 €
Recettes d'ordre	6 623 314,91 €
Dépenses réelles	144 768 052,87 €
Dépenses d'ordre	4 916 239,56 €
RESULTAT EXERCICE (I)	3 706 860,87 €
002 Excédent ou déficit de fonctionnement reporté	- 1 629 992,65 €
Résultat de l'exercice avec reprise D002 ou R002	2 076 868,22 €
<i>INVESTISSEMENT</i>	
Recettes réelles	34 678 477,73 €
Recettes d'ordre	5 334 323,71 €
Reports recettes	17 580 528,39 €
Dépenses réelles	36 762 512,36 €
Dépenses d'ordre	7 041 399,06 €
Reports dépenses	999 347,15 €
RESULTAT EXERCICE	12 790 071,26 €
Solde d'exécution reporté (001 = recettes - dépenses N-1)	- 13 645 999,19 €
Solde exécution corrigé du solde des RAR = besoin ou excédent de financement (II)	- 855 927,93 €
<i>RESULTAT DE L'EXERCICE</i>	
Résultat de l'exercice de fonctionnement (I)	2 076 868,22 €
Solde d'exécution d'investissement (II)	- 855 927,93 €
RESULTAT DE L'EXERCICE (I) + (II)	1 220 940,29 €
RESULTATS 2015 - SERMAC	
<i>FONCTIONNEMENT</i>	
	CA 2015
Recettes réelles	7 275 224,48 €
Recettes d'ordre	- €
Dépenses réelles	5 948 241,96 €
Dépenses d'ordre	156 191,31 €
RESULTAT EXERCICE (I)	1 170 791,21 €
002 Excédent de fonctionnement reporté	- 1 169 696,20 €
Résultat de l'exercice avec reprise D002 ou R002	1 095,01 €
<i>INVESTISSEMENT</i>	
Recettes réelles	- €
Recettes d'ordre	156 191,31 €
Dépenses réelles	130 197,48 €
Dépenses d'ordre	- €
Résultat d'investissement avant reports	25 993,83 €
Solde d'exécution reporté (001 = recettes - dépenses N-1)	- 1 669,50 €
Solde exécution corrigé du solde des RAR = besoin ou excédent de financement (II)	24 324,33 €
<i>RESULTAT DE L'EXERCICE</i>	
Résultat de l'exercice de fonctionnement (I)	1 095,01 €
Solde d'exécution d'investissement (II)	24 324,33 €
RESULTAT DE L'EXERCICE (I) + (II)	25 419,34 €

A- Section de fonctionnement

1/ Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement sont très nettement supérieures à celles de l'année 2014. Elles sont principalement constituées des impôts et taxes ainsi que des dotations en provenance de l'Etat :



En 2015, la Ville a comptabilisé 146,8 M€ de recettes réelles de fonctionnement contre 141,8 M€ en 2014. Cette progression provient principalement :

- 2,1 M€ de recettes fiscales directes issues de la valorisation annuelle des bases d'imposition, décision de la loi de finances (+2% en moyenne), et des travaux de l'observatoire fiscal et de la commission communale des impôts qui permettent une mise à jour des immeubles imposables.
- 2,3 M€ de cessions immobilières (terrain de Sainte-Luce, Balata, diverses parcelles à Trénelle) et des cessions mobilières (enchères véhicules et engins) ; ce qui traduit une bonne valorisation du patrimoine communal

En conclusion sur ce point, le taux d'exécution des recettes s'est amélioré et cette tendance devrait se poursuivre jusqu'à approcher un taux proche de 100%.

1.1/ Chapitre 70 – Produits des services du domaine et ventes diverses (1,3 M€)

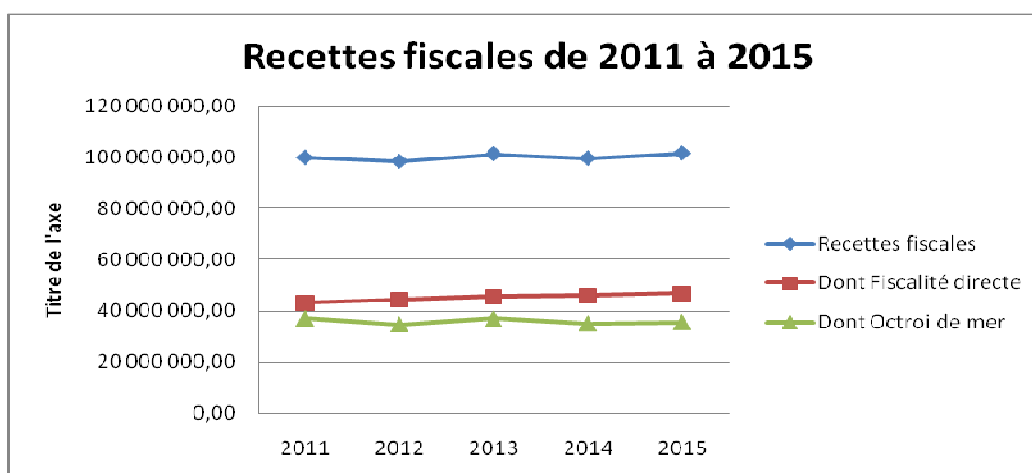
Ce chapitre regroupe l'ensemble des services proposés à la population et pour lesquelles la Ville a fixe des tarifs. Il s'agit principalement des recettes :

- d'hébergement en crèches (948,6 k€) ;
- de diverses locations et occupations du domaine public (Kiosques, Locaux d'activités de Kerlys, Marchés, Places pour les ambulants) : 168,6 k€
- de droits de stationnement : 59,6 k€ ;
- de concessions et de redevances funéraires : 33,9 k€ ;

Les produits des services, du domaine et ventes diverses sont relativement stables d'un exercice à l'autre. Les variations sont fonction du nombre d'utilisateurs des services.

1.2/ Chapitre 73 – Impôts et taxes (101,7 M€)

Sur une période de 5 ans, les recettes fiscales ont connu une évolution modérée. En effet entre 2011 et 2015, l'augmentation moyenne a été de 0,44% et ce malgré l'augmentation des recettes issues de la fiscalité directe :



	Recettes fiscales	Dont Fiscalité directe	Dont Octroi de mer
2011	99 881 772 €	43 164 429 €	37 087 994 €
2012	98 399 954 €	44 481 916 €	34 698 605 €
2013	101 357 098 €	45 611 858 €	36 896 312 €
2014	99 609 598 €	45 867 226 €	35 057 551 €
2015	101 662 091 €	46 788 606 €	35 593 422 €
Evol. Moyenne	0,44%	2,04%	-1,02%

La fiscalité directe représente 46% des recettes fiscales et l'octroi 35%. A ces deux ressources se rajoute l'attribution de compensation versée par la CACEM pour 15,1 M€ soit 14,9% du total des recettes fiscales. Ces trois ressources représentent 95,9% de la fiscalité versée à la Ville.

Si les recettes issues des impôts directs augmentent, elles compensent la perte de recettes d'octroi mer, ainsi que la stagnation de la fiscalité reversée. En effet, le montant de l'attribution de compensation demeure figée et ne peut évoluer qu'en cas de nouveau transfert de compétences. Or, les agglomérations ont la faculté de percevoir de l'impôt supplémentaire provenant des ménages en sus de l'impôt sur les entreprises. Cette possibilité a été adoptée par la CACEM.

Cette situation tend à accroître les tensions sur le budget sachant que la dépense augmente (inflation, évolution naturelle des charges de personnel : GVT... etc.) dans la mesure où le dynamisme de la recette dépend de facteurs exogènes à la collectivité.

1.3/ Chapitre 74 – dotations et participations (36,8 M€)

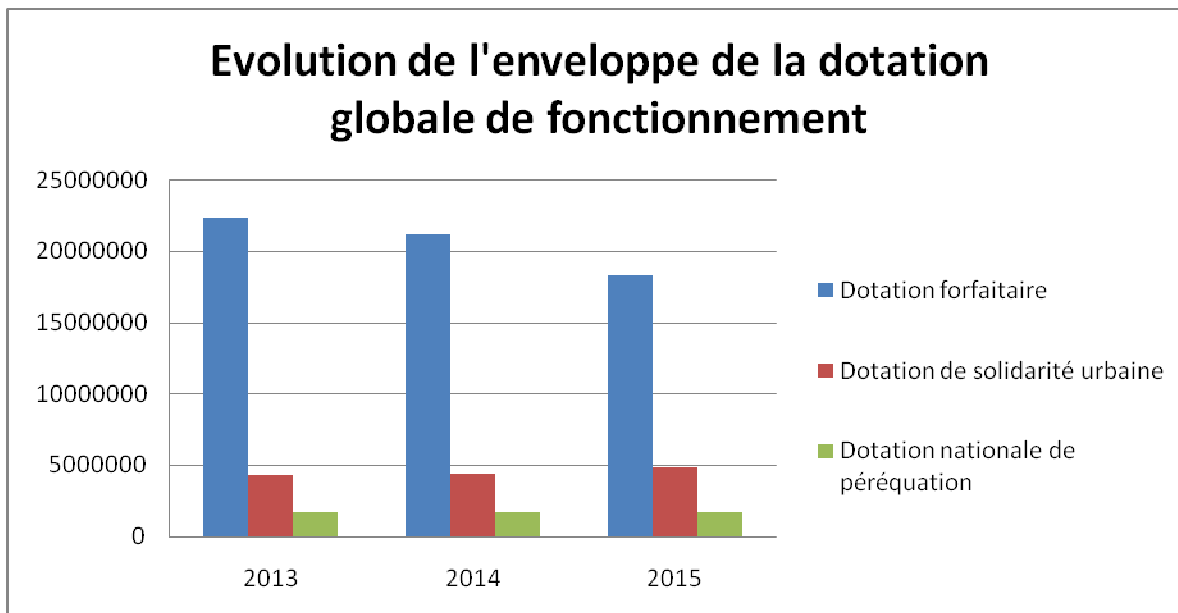
La dotations globale de fonctionnement (DGF) versée par l'Etat poursuit sa diminution conformément aux décisions nationales relatives à la contribution des collectivités au redressement des finances publiques (CRPF). Elles représentent 67,3% des recettes de ce chapitre budgétaire.

En 2015, la dotation forfaitaire a diminué de 2,9 M€. En cumulé, cette baisse représente 4,1 M€ de 2013 à 2015. Concernant les dotations d'aménagement, seule la dotation de solidarité urbaine (DSU) continue sa progression. Toutefois, la DSU pour les communes en politique de la Ville devait en partie compenser la perte³. Or, sa progression entre 2013 et 2014 n'a couvert que 13,1% de la perte de DGF. Concernant, la dotation nationale de péréquation (DNP – seconde composante de la dotation d'aménagement), elle diminue en raison de la perte de population.

	2013	2014	2015
Dotation forfaitaire	22 322 876 €	21 173 426 €	18 252 669 €
Dotation de solidarité urbaine	4 281 930 €	4 407 949 €	4 828 281 €
Dotation nationale de péréquation	1 730 023 €	1 730 640 €	1 688 900 €
Total enveloppe DGF	28 334 829 €	27 312 015 €	24 769 850 €

	2013	2014	2015
Dotation forfaitaire	22 322 876 €	21 173 426 €	18 252 669 €
<i>Evolution en %</i>		-5,1%	-13,8%

³ Lois de finances 2014, 2015 et 2016.



Concernant les compensations au titre des exonérations de taxe professionnelle, taxes foncières et taxes d'habitations, elles s'élèvent à 3,1 M€ (8,3% des recettes de dotations et participations) en 2015 contre 3,4 M€. A l'instar des dotations, les recettes de compensation enregistrent également une baisse. En effet, les compensations d'exonérations sont les allocations par lesquelles l'Etat prend en charge la diminution des recettes fiscales subie par les collectivités territoriales du fait de l'application d'exonérations ou d'allègements de base décidés par le législateur. Les modalités de détermination de cette recette dépendent d'assiette ou de taux de référence figés par l'Etat.

Les autres participations :

- ↪ La dotation globale de décentralisation : 3,6 M€ (9,8% des recettes du chapitre 74) - concours particulier de l'Etat destiné à compenser les charges résultant de transferts de compétences qui ne peuvent faire l'objet d'un traitement unique et uniforme (urbanisme, transports scolaires, services communaux d'hygiène et de santé, ports maritimes, de commerce et de pêche, bibliothèques... etc.).
- ↪ Subventions CAF : 3,2 M€ pour le fonctionnement des crèches.
- ↪ Fonds d'amorçage des rythmes scolaires : 710,8 k€.
- ↪ Fonds de soutien suite au redéploiement des armées : 200 k€.
- ↪ Dotation de développement urbain : 405 k€.
- ↪ Autres participations : 706 k€ pour diverses actions (Carnaval, dragage des rivières... etc.).

1.4/ Chapitre 75 – autres produits de gestion courante (948,9 k€)

Il s'agit principalement des loyers perçus par la Ville sur la location de son patrimoine immobilier, les redevances pour occupations du domaine public :

- divers baux commerciaux : 931 k€ (Locaux de la zone d'activités de Kerlys, les kiosques Savane... etc.) ;
- redevances versées par les fermiers et concessionnaires : 17,9 k€.

1.5/ Les autres recettes de fonctionnement

Il s'agit des produits financiers pour 51,6 k€ (remboursement d'intérêt de consignation) et des produits exceptionnels pour 4,5 M€. Concernant ces derniers, ils regroupent les cessions pour 2,3 M€ (cessions mobilières et immobilières), la régularisation d'une écriture comptable de 2014 (émission d'un mandat de dépenses à tort en section de fonctionnement) pour 1,6 M€ et divers remboursements et opérations de gestion pour 535,3 k€ (sinistres, opérations d'apurement des rattachements).

2/ Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement totalisent 149 684 292,43 € soit 87,02% du total des dépenses du compte administratif 2015. Le détail des dépenses de fonctionnement est le suivant :

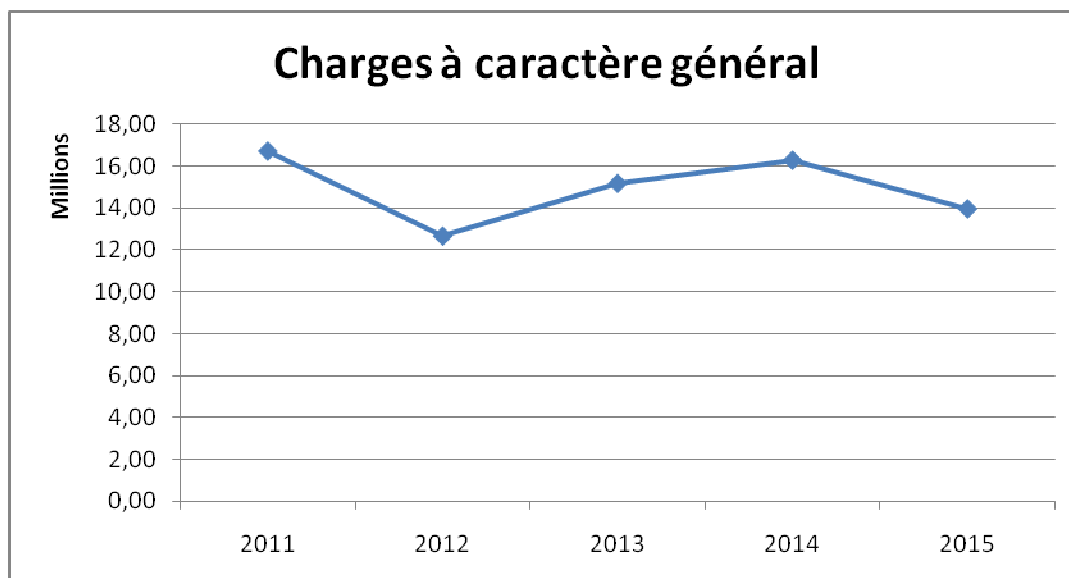
	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015
Charges à caractère général	16 701 776 €	12 642 785 €	15 159 454 €	16 265 341 €	13 946 370 €
Charges de personnel	98 201 161 €	98 639 048 €	97 357 540 €	98 235 662 €	96 975 761 €
Autres charges de gestion courante	19 370 928 €	18 553 885 €	20 016 068 €	16 996 708 €	18 324 071 €
Charges financières	8 150 974 €	8 752 187 €	13 301 246 €	10 405 580 €	10 081 606 €
Charges exceptionnelles	5 989 560 €	5 674 442 €	6 346 654 €	6 525 672 €	5 437 051 €
Autres charges (atténuation de produits)	0 €	0 €	0 €	0 €	3 194 €
Total dépenses réelles	148 414 400 €	144 262 347 €	152 180 961 €	148 428 963 €	144 768 053 €
Opérations d'ordre de transfert entre section	6 047 090 €	6 441 154 €	4 668 770 €	3 266 673 €	4 916 240 €
Total des dépenses de fonctionnement	154 461 490 €	150 703 501 €	156 849 731 €	151 695 637 €	149 684 292 €

Les dépenses de fonctionnement ont été contenues grâce aux efforts d'économie engagés par la municipalité au cours de l'année 2015. Le taux de réalisation des dépenses de fonctionnement est de 96,7% hors opérations d'ordre, soit un taux proche des années précédentes (97% en 2014 et 95,4% en 2013).

2.1/ Chapitre 011 – charges à caractère général

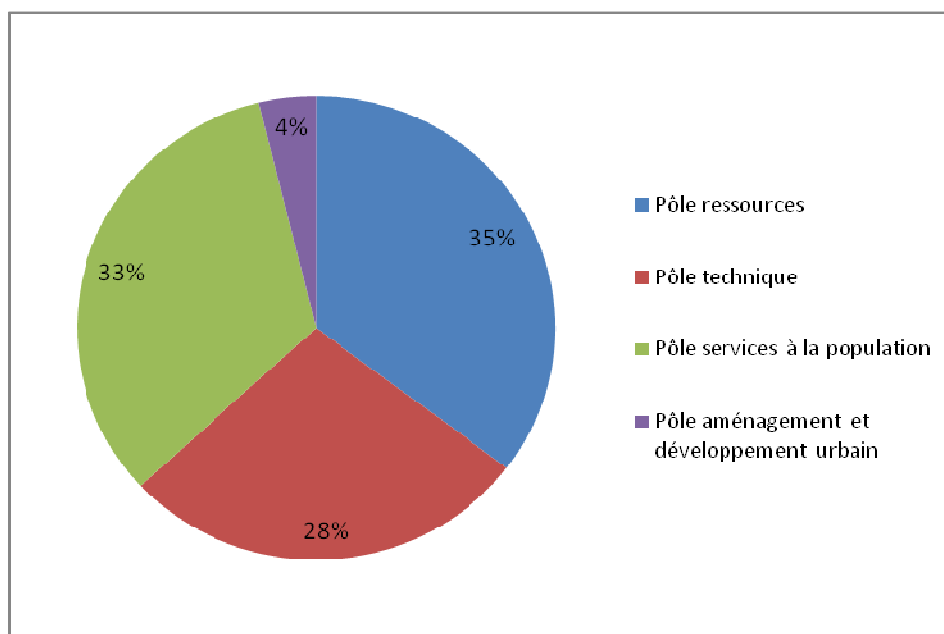
Après trois exercices de hausse consécutive, les charges à caractère général s'inscrivent en baisse. Elles représentent la plus grosse partie du budget de fonctionnement des directions opérationnelles.⁴

Le niveau des dépenses est donc inférieur à celui des années précédentes et tend à se rapprocher de celui de 2012.



Cette diminution s'explique par des économies sur des postes de dépenses tels que les consommables et fournitures, frais de formation, l'électricité, les locations mobilières, et l'entretien et réparations des voiries et réseaux.

Les dépenses de charges à caractère général se répartissent de la manière suivante :



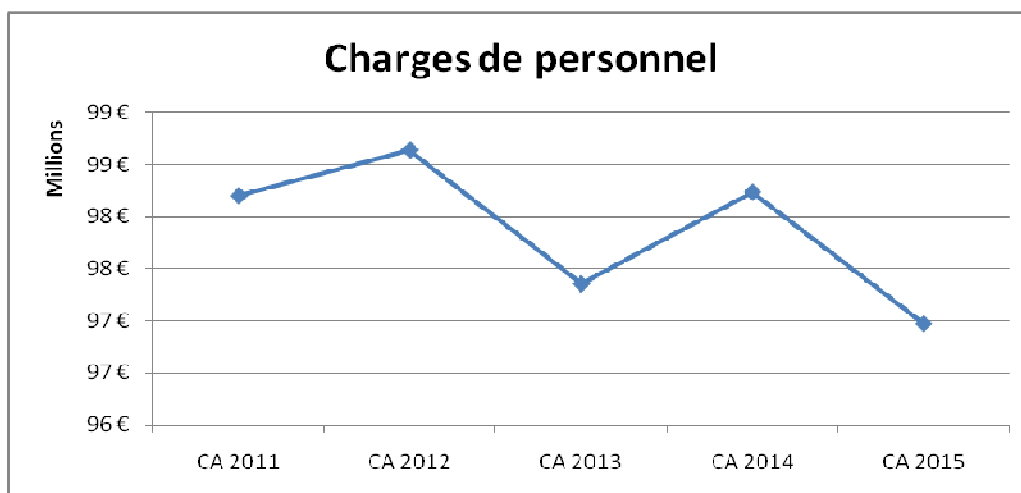
⁴ Hors masse salariale et subventions.

Ci-dessous, une présentation par nature de dépenses :

Energie et eau	2 169 959 €
Fournitures de divers consommables (carburant, fournitures administratives... etc.)	1 844 331 €
Temps d'activité périscolaire	1 547 239 €
Fournitures de peits équipements, de voirie... etc.	1 318 085 €
Maintenance (logiciels, aires de jeux, ascenceurs... etc.)	966 777 €
Entretien et diverses réparations (bâtiments, terrains, voies, réseaux, véhicules... etc.)	966 266 €
Frais de gardiennage	919 868 €
Stocks	864 034 €
Locations mobilières et immobilières	670 116 €
Frais de télécommunications	551 070 €
Diverses dépenses (analyse environnement, petites interventions, dépenses d'organisation pour diverses manifestations Yoles Rondes, alimentation... etc)	550 738 €
Impôts et taxes (notamment la taxe foncière sur le patrimoine privé)	402 000 €
Primes d'assurance (principalement flotte automobile)	399 848 €
Autres frais (abonnements, entretien vêtements professionnels... etc.)	159 758 €
Versements aux organismes de formation	95 695,16
Annonces et insertions	70 064,52
Cotisations diverses	61 762,28
Honoraires	61 209,01
Affranchissement	59 921,22
Autres dépenses (somme des dépenses par imputation comptable inférieures à 50 000 €)	267 630 €
Total charges à caractère général)	13 946 370 €

2.2/ Chapitre 012 – charges de personnel

Les charges de personnel représentent 66,9% des dépenses réelles de fonctionnement.



En 2014, suite à un rappel de cotisations, les charges de personnel ont augmenté.

L'effectif global a diminué de 1,8% entre 2013 et 2015, le plan de départ anticipé à la retraite concourant à la maîtrise des charges de personnel :

	2013	2014	2015
Départ à la retraite	31	21	43
Départ anticipé au titre du Plan	35	28	43
TOTAL	66	49	86

Ainsi au 31 décembre 2015 l'effectif de la Ville est de 2475 agents.

2.3/ Chapitre 65 – autres charges de gestion courante

Les dépenses afférentes ont suivi le rythme naturel d'évolution qui avait été prévu au budget 2015 dans sa totalité.

Le chapitre 65 est constitué des subventions versées par la ville aux associations, au CCAS, à la Caisse des écoles, au SDIS, à l'Office du Tourisme, au GIP... etc.

Toutes ces dépenses ont bien été assurées en 2015 :

	Budgété 2015	Réalisé 2015	Taux de réalisation
Caisse des écoles	8 400 000,00	8 400 000,00	100%
SDIS	4 140 500,00	4 140 500,00	100%
CCAS	3 300 000,00	3 300 000,00	100%
Office du tourisme	718 571,00	562 094,00	78%
GIP	550 000,00	300 000,00	55%
Subventions de fonctionnement aux associations	1 613 600,00	1 179 487,37	73%
Indemnités des élus	490 000,00	424 017,83	87%
Total chapitre 65	19 212 671,00	18 306 099,20	95%

Concernant le GIP et l'Office du tourisme, le versement des soldes de subventions étant conditionné à la production de documents, ces derniers ayant été transmis après la clôture de l'exercice comptable, la Ville a inscrit la dépense à son budget primitif 2016.

2.4/ Chapitre 66 – charges financières

Le chapitre 66 est constitué principalement des intérêts des encours d'emprunts :

	Budgété 2015	Réalisé 2015	Taux de réalisation
Intérêts de la dette	10 907 345,00	10 851 632,24	99%
Autres charges financières	361 000,00	70 186,14	19%
Intérêts courus non échus		-840 212,72	
Total chapitre 66	11 268 345,00	10 081 605,66	89%

Les autres charges financières correspondent aux frais de mobilisation d'emprunt et de ligne de trésorerie. Les intérêts courus échus sont des charges ou des produits qui impactent le résultat de l'exercice, dans la mesure où ils sont courus bien qu'ils ne soient pas échus. C'est-à-dire à encaisser ou à décaisser que l'exercice suivant. Dans le cas de la Ville, il s'agit d'une charge qui en 2015 est négative alors qu'en 2014 elle était positive (202 k€)⁵.

2.5/ Chapitre 67 – charges exceptionnelles

Il s'agit de la subvention versée au budget de la Régie autonome du SERMAC (95% de l'enveloppe) et de dépenses telles que les charges exceptionnelles de gestion d'apurement de recettes rattachées (218 k€) et des indemnités versées pour divers sinistres (16 k€).

	Budgété 2015	Réalisé 2015	Taux de réalisation
SERMAC	5 169 696,00	5 169 696,00	100%
Autres charges exceptionnelles	292 108,00	267 354,57	92%
Total chapitre 67	5 461 804,00	5 437 050,57	100%

2.6/ Les opérations d'ordre entre sections

Il s'agit de la dotation aux amortissements. Pour rappel, il s'agit d'une opération d'ordre budgétaire se traduisant à la fois par une dépense de fonctionnement (la dotation) imputée au compte 6811 et une recette d'investissement (l'amortissement) imputée à la subdivision intéressée du compte 28.

	Budgété 2015	Réalisé 2015	Taux de réalisation
Dotations aux amortissements	5 500 000,00	2 571 799,97	47%

En 2015, l'inscription budgétaire au compte 6811 était trop élevée.

Enfin, constituent également des opérations d'ordre budgétaire, les écritures comptables des cessions (mobilier et immobilier) réalisées par la Ville. En section de fonctionnement, elles sont neutralisées, la dépense étant égale à la recette (2,3 M€).

⁵ La charge est négative quand les intérêts contre-passés (N-1) sont supérieurs aux intérêts rattachés (N).

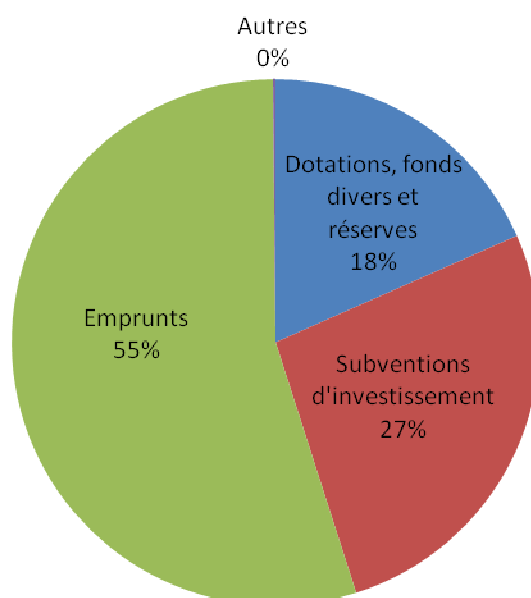
B - Section d'investissement

1/ Les recettes d'investissement

L'exercice 2015 se distingue du précédent par un meilleur encaissement de la recette particulièrement des subventions d'investissement reçues. Elles sont principalement constituées des dotations et fonds divers (FCTVA, amendes de police), subvention d'investissement et de l'emprunt :

	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015
Dotations, fonds divers et réserves	5 846 921 €	8 630 083 €	2 933 137 €	3 116 041 €	6 372 007 €
Subventions d'investissement	10 315 200 €	15 064 398 €	7 786 648 €	6 569 895 €	9 249 812 €
Emprunts	12 000 000 €	13 000 000 €	20 000 000 €	20 000 000 €	19 000 000 €
Autres	219 586 €	154 089 €	1 473 539 €	47 131 €	56 659 €
Sous-total recettes réelles	28 381 707 €	36 848 570 €	32 193 323 €	29 733 067 €	34 678 478 €
Opérations d'ordre entre section	6 047 090 €	6 441 154 €	4 668 770 €	3 266 673 €	4 916 240 €
Opérations patrimoniales	8 448 495 €	1 064 679 €	829 986 €	1 000 000 €	418 084 €
Sous-total opérations d'ordre	14 495 585 €	7 505 834 €	5 498 706 €	4 266 673 €	5 334 324 €
Total recettes d'investissement	42 877 292 €	44 354 403 €	37 692 030 €	33 999 740 €	40 012 801 €

Répartition des recettes réelles de fonctionnement



1.1/ Chapitre 10 – dotations, fonds divers et réserves

Les recettes constatées au chapitre 10 du fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA), le fonds régional pour le développement et l'emploi (FRDE), la taxe d'aménagement et la taxe locale d'équipement (TLE).

	CA 2015	En %
FCTVA	3 945 419 €	61,9%
FRDE	1 990 673 €	31,2%
Taxe aménagement et TLE	435 915 €	6,8%
Total chapitre 10	6 372 007 €	

Concernant le FRDE, il s'agit du solde annuel du produit de l'octroi de mer après affectation aux communes de la dotation globale garantie (recette de fonctionnement). Il est destiné à financer des projets de développement économique.

1.2/ Chapitre 13 – subventions d'investissement

Ce chapitre regroupe les subventions d'investissement perçues par la Ville au titre des opérations de rénovation urbaine ainsi que toutes participations accordées à la Ville pour divers projets.

En 2015, ont été constaté 8,1 M€ de recettes de subventions dont :

- Parc Aimé Césaire : 3,5 M€ (FEDER, ANRU)
- Morne Calebasse : 1,3 M€ (Etat)
- Cathédrale Saint-Louis : 189,9 k€ (Région, Etat)
- Marché aux poissons : 350,5 k€ (Etat, FEDER)
- Marché aux viandes : 101,8 k€ (FEDER)
- Ecole de Godissard : 411,9 k€ (Etat)
- Ecole de Trénelle : 295,9 k€ (Etat, Région)
- Abord Perrinon : 203,9 k€ (Etat)
- Travaux : Kerlys : 183,4 k€ (Etat)
- Rivière Monsieur : 106,2 k€ (Etat)

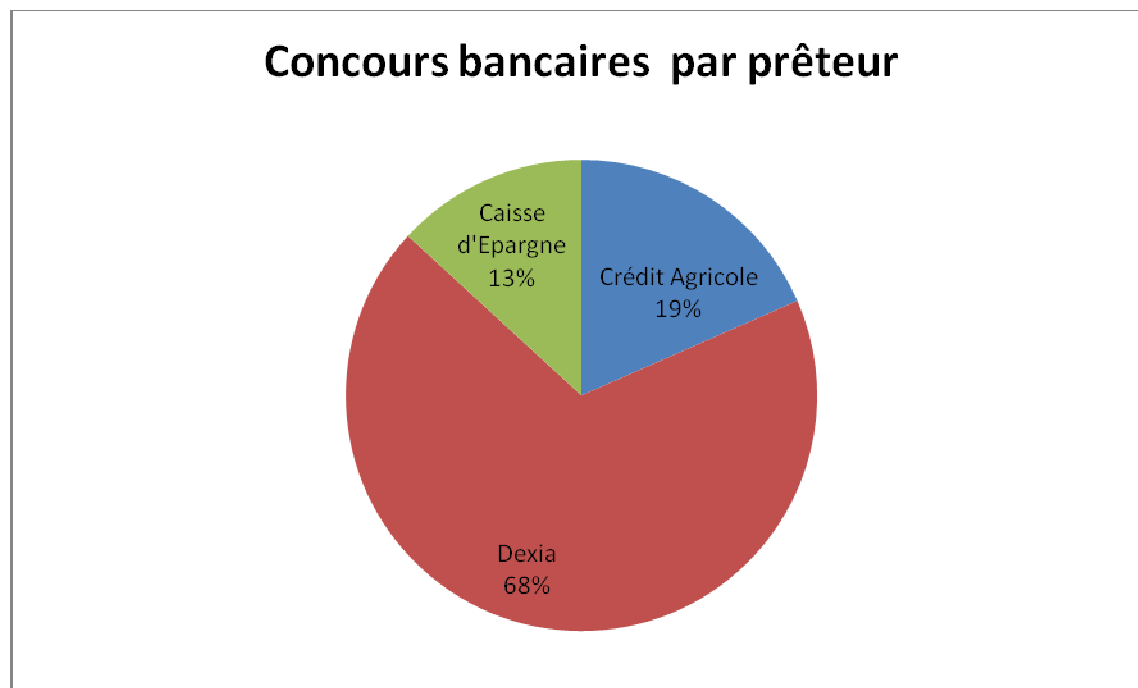
Le versement des subventions est conditionné, quelque soit le co-financeur, à l'acquittement des factures. Il y a donc systématiquement un décalage entre la dépense et la recette, cette dernière n'étant par toujours perçue sur le même exercice budgétaire.

Par conséquent le restes à réaliser au titre des subventions d'investissement s'élèvent à 14,2 M€ contre 21,1 M€ en 2014, ce qui traduit une amélioration du recouvrement des recettes.

Les autres recettes proviennent du produit des amendes de police pour 1,1 M€.

1.3/ Chapitre 16 – emprunts et dettes assimilées

En 2016, 19 M€ ont été mobilisés au titre de l'emprunt. Par rapport à 2014, c'est un million d'euro de moins, la Ville ayant la volonté de diminuer le recours au financement bancaire. Ci-dessous la répartition des concours bancaires par prêteurs :



1.4/ Les autres recettes d'investissement

Elles sont issues des ventes de caveaux (46,6 k€), de dépôts et cautionnement (10,03 k€).

2/ Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement sont inférieures à l'exercice 2014 mais demeurent globalement stables entre 2013 et 2015.

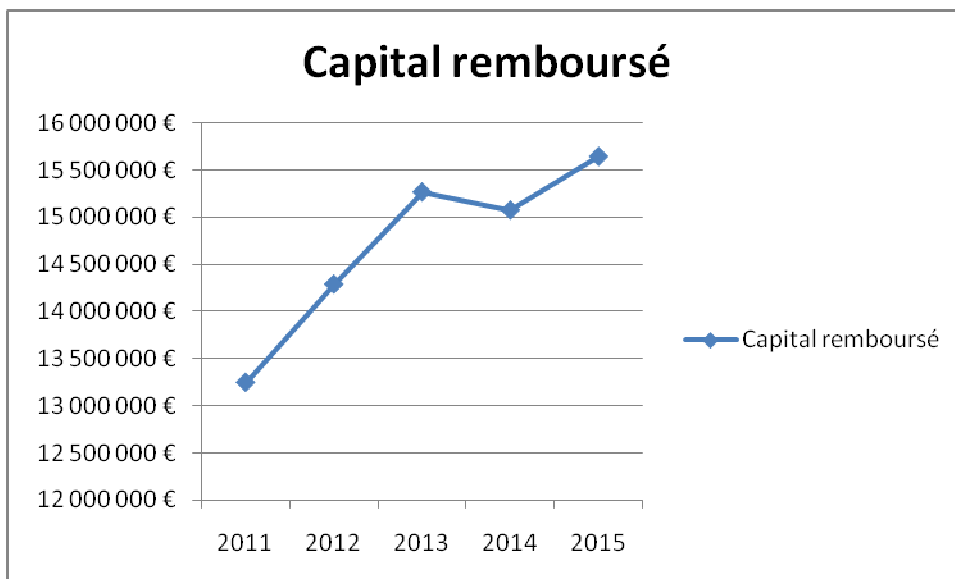
	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015
Emprunts et dette assimilées	13 250 995 €	14 286 965 €	15 274 231 €	15 074 166 €	15 643 101 €
Immobilisations incorporelles	838 435 €	423 093 €	405 562 €	571 290 €	331 899 €
Dépenses équipement et travaux	24 820 336 €	16 100 951 €	18 261 878 €	21 965 177 €	20 622 996 €
Autres dépenses	1 037 994 €	1 946 006 €	2 401 665 €	263 743 €	164 516 €
Sous-total dépenses réelles	39 947 761 €	32 757 016 €	36 343 335 €	37 874 376 €	36 762 512 €
Opérations d'ordre entre section	5 903 415 €	5 616 322 €	6 502 372 €	6 299 144 €	6 623 315 €
Opérations patrimoniales	8 448 495 €	1 064 679 €	829 986 €	1 000 000 €	418 084 €
Sous-total opérations d'ordre	14 351 910 €	6 681 001 €	7 332 308 €	7 299 144 €	7 041 399 €
Total dépenses d'investissement	54 299 670 €	39 438 017 €	43 675 644 €	45 173 520 €	43 803 911 €

2.1/ Chapitre 16 - emprunts et dettes assimilées

Il s'agit du remboursement du capital des emprunts. En 2015, le capital remboursé s'élevait à 15,6 M€ soit une augmentation de 3,8% par rapport à 2014. Au 31 décembre 2015, le capital res-

tant dû s'élevait à 222,6 M€ répartis en 54 lignes d'emprunt dont la durée résiduelle s'étale de quelques mois à 30 ans.

Année	Capital remboursé	Evol. %
2011	13 245 795 €	
2012	14 286 965 €	7,3%
2013	15 266 098 €	6,9%
2014	15 074 166 €	-1,3%
2015	15 643 101 €	3,8%



2.2/ Chapitre 20 – immobilisations incorporelles

Sont comptabilisées dans ce chapitre les frais d'études et d'insertion et les acquisitions de logiciels, licences, brevets :

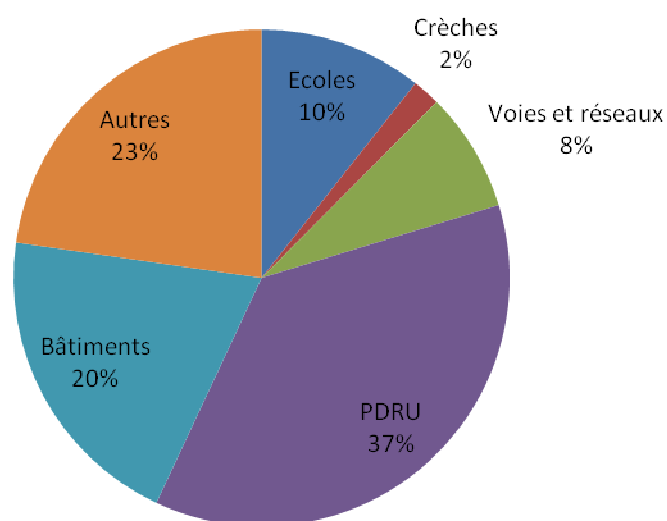
- 249,3 k€ de frais d'études TCSP (secteur Sainte-Eulalie) et réalisation d'un village de pêche à Texaco ;
- 67,7 k€ de logiciels et de licences notamment dans le cadre du développement du numérique dans les écoles.

2.3/ Les dépenses d'équipement et de travaux (chapitre 21, 23 et opérations)

La Ville poursuit ses efforts d'investissement aussi bien en équipement qu'en travaux. En 2015, 20,6 M€ ont été dépensés et sont répartis comme suit :

Groupes	Libellés	Montant
Ecoles	Ecole Castel Desrochers	849 879 €
	Ecole de Renéville	191 793 €
	Ecole de Morne Calebasse	82 641 €
	Nuémrique dans les écoles	329 805 €
	Aménagements cours des écoles	64 056 €
	Autres travaux	524 509 €
Total écoles		2 042 683 €
Crèches	Crèche Route des Religieuses	182 850 €
	Crèches Terres Sainville	52 173 €
	Autres travaux	112 926 €
Total crèches		347 948 €
Voies, réseaux	Réalisation murs de soutènement	350 226 €
	Eclairage public ville basse	275 030 €
	Travaux de VRD	573 391 €
	Réseaux d'eaux pluviales	104 571 €
	Autres travaux	194 914 €
Total voies, réseaux		1 498 131 €
PDRU	Parc Floral	4 752 520 €
	Ecole de Godissard	1 978 790 €
	Abords Perrinon	167 129 €
	Autres travaux	152 216 €
Total PDRU		7 050 655 €
Bâtiments hors écoles et crèches (administratif, culturel, économique, sportif)	Bâtiments publics communaux	366 066 €
	Stade Pierre Alier	3 243 738 €
	Autres équipements sportifs	10 117 €
	Centre culturel de Chateauboeuf	109 185 €
	Autres centres culturels	15 266 €
	Bâtiments économiques (marchés... etc.)	36 408 €
	Zone d'activités de Dallas	33 943 €
	Sécurité des bâtiments	23 211 €
Climatisation des bâtiments	66 523 €	
Total bâtiments hors écoles et crèches		3 904 457 €
Autres	Morne Calebasse	2 768 128 €
	Cathédrale Saint Louis	903 451 €
	Cuisine centrale	38 467 €
	Wifi en centre-ville	116 038 €
	Réseau éducation prioritaire	91 613 €
	Autres travaux	444 714 €
Total autres		4 362 411 €
Total groupes		19 206 285 €
Equipements hors groupes	Acquisitions terrains bâtis et non bâtis	539 602,92
	Matériel de bureau et informatique	274 152,42
	Autres immobilisations (hors mobilier et informatique)	108 760,23
	Aménagements, agencements bureaux... etc	268 151,26
	Diverses installations, matériels et outillages techniques	170 959,07
	Matériel de transport	55 085,09
Total dépenses équipements hors opérations		1 416 710,99

Répartition équipement et travaux



2.5/ Les autres dépenses d'investissement

Il s'agit des subventions d'équipement versées pour 162,2 k€ en faveur de l'opération Bon Air et de l'hôpital de la Meynard (28,5 k€ - fin de participation).

2.6/ Les opérations d'ordre de la section d'investissement

Entre section, il s'agit des écritures comptables de sortie du patrimoine, des plus ou moins values des cessions et de la constatation des amortissements.

Concernant les opérations patrimoniales, par l'émission d'un mandat et d'un titre, sont intégrés les dons et legs et les dépenses de frais d'études et d'insertion ayant donné lieu à travaux. Dans ce cas, les dépenses deviennent éligibles à l'assiette du FCTVA.

BUDGET ANNEXE DU SERMAC

Pour rappel, les principales missions du SERMAC sont les suivantes :

1. Assurer la continuité du fonctionnement du SERMAC
2. Moderniser l'outil SERMAC en fonction des dotations budgétaires allouées par les différents partenaires institutionnels, en premier chef la Ville de Fort-de-France, ainsi que des ressources propres générées par l'activité du SERMAC
3. Assurer la transition entre l'action et le développement culturel notamment au travers de la mise en place de formations qualifiantes et/ou diplômantes
4. Poursuivre le développement culturel de la ville de Fort-de-France

A - Section de fonctionnement

1/ Les recettes de fonctionnement

1.1/ Chapitre 70 – Produits des services du domaine et ventes diverses (501,8 k€)

Ce sont principalement les recettes de droits d'inscription aux ateliers du SERMAC.

1.2/ Chapitre 74 – dotations et participations (6,7 M€)

Ce chapitre regroupe les subventions allouées par l'Etat, la Région, le Département, l'Europe, la Direction des Affaires culturelles, Comité Martiniquais du Tourisme.

Sont subventionnées la manifestation du 22 Mai, le Festival Culturel de Fort-de-France, le Théâtre Aimée Césaire.

La participation de la Ville en 2015 s'est élevée à 5,2 M€ soit 78,9% des recettes du chapitre.

1.3/ Chapitre 75 – autres produits de gestion courante (44,5 k€)

Les produits sont issus des locations d'espace du Grand Carbet, du Théâtre Aimée Césaire et des autres espaces culturels.

Grand Carbet	19 840 €
Théâtre Aimée Césaire	3 152 €
Autres espaces culturels	21 477 €
Total locations d'espaces	44 469 €

1.4/ Les autres recettes de fonctionnement

Elles sont marginales (3 400 €) d'opération de gestion (apurement de mandats antérieurs).

2/ Les dépenses de fonctionnement

2.1/ Chapitre 011 – charges à caractère général

Ensemble des charges destinées au fonctionnement du Théâtre Aimé Césaire, des différents espaces culturels (fournitures nécessaires aux ateliers entre autre), de l'administration générale du SERMAC ainsi qu'aux différentes manifestations organisées.

Les dépenses culturelles (périmètre limité aux cachets d'artistes, locations nécessaires aux prestations et dépenses d'organisation) sont prépondérantes et représentent 72,5% des dépenses totales :

Nature de dépenses	CA 2015
Manifestations culturelles (cachet d'artistes, de groupes... etc)	701 972 €
Locations mobilières (véhicules, matériel de sonorisation... etc.)	268 974 €
Organisations (hébergement, réception, conférence... etc.)	176 713 €
Transports aériens (artistes, groupes)	162 644 €
Electricité	90 151 €
Nettoyage de locaux	98 084 €
Diverses prestations (contrôle de scène, décors... etc.)	79 606 €
Annonces et insertions (travaux d'impression, communiqués... etc.)	40 601 €
Publications (Programmes Théâtre Aimé Césaire)	31 202 €
Transports de biens (Fret de matériel)	31 120 €
Maintenance (ascenseurs... etc.)	35 416 €
Télécommunications	20 183 €
Catalogues et imprimés (brochures Festival, 22 Mai... etc.)	22 991 €
Entretien et réparations (divers mobiliers, matériel)	14 860 €
Gardiennage	11 853 €
Affranchissement	6 524 €
Frais de missions	5 047 €
Crédit-bail copieur	4 554 €
Autres	4 166 €
Total chapitre 011	1 806 659 €

2.2/ Chapitre 012 – charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 4,1 M€ soit 68,6% des dépenses réelles de fonctionnement.

2.3/ Les opérations d'ordre entre sections

Il s'agit des dotations aux amortissements (156,2 k€).

B - Section d'investissement

1/ Les recettes d'investissement

Il s'agit de la recette d'amortissement (156,2 k€).

2/ Les dépenses d'investissement

En 2015, ont été renouvelés les équipements suivants :

- Eclairage et sonorisation du Grand Carbet pour 116,9 k€
- Matériel informatique pour 1 913 €
- Divers pour 2000 €

Conclusion

L'année 2015 est une fois de plus marquée par de nombreuses contraintes budgétaires, indépendantes des choix politiques de Fort-de-France. Ce contexte nous a conduit à faire preuve de performance dans le pilotage de l'exécution budgétaire. Choix et arbitrages collectifs nous ont permis de mener à bien l'essentiel de nos politiques publiques.

Certes il reste encore des actions en attente de mise en œuvre, des populations et/ou quartiers en attente de réponse, mais il faut avoir un discours vrai et réaliste pour faire partager la pluri-annualité des programmes.

Il nous appartient de poursuivre la programmation de nos actions en intégrant l'expression des besoins et notre capacité financière et budgétaire.

Ensemble et en solidarité avec nos partenaires, nous restons mobilisé pour mener l'action public de la commune au service des populations et pour le progrès du territoire.

**Le Maire
Didier LAGUERRE**

Tableau de synthèse

SECTION DE FONCTIONNEMENT - VILLE

Chapitre	Libellé	CA 2014	Budget 2015	CA 2015
011	Charges à caractère général	16 265 341 €	16 583 709 €	13 946 370 €
012	Charges de personnel, frais assimilés	98 235 662 €	97 159 030 €	96 975 761 €
014	Atténuations de produits	0 €	3 194 €	3 194 €
65	Autres charges de gestion courante	16 996 708 €	19 252 841 €	18 324 071 €
66	Charges financières	10 405 580 €	11 268 345 €	10 081 606 €
67	Charges exceptionnelles	6 525 672 €	5 461 969 €	5 437 051 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement		148 428 963 €	149 729 088 €	144 768 053 €
023	Virement à la section d'investissement		1 723 955 €	
042	Opérations d'ordre transfert entre sections	3 266 673 €	6 000 840 €	4 916 240 €
002	Déficit de fonctionnement reporté	0 €	1 629 993 €	0 €
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		151 695 637 €	159 083 876 €	149 684 292 €

Chapitre	Libellé	CA 2014	Budget 2015	CA 2015
013	Atténuations de charges	1 540 673 €	2 000 000 €	1 483 781 €
70	Produits services, domaines et ventes div	1 403 611 €	1 578 000 €	1 348 114 €
73	Impôts et taxes	99 609 598 €	103 365 530 €	101 662 091 €
74	Dotations et participations	37 492 780 €	41 488 370 €	36 822 706 €
75	Autres produits de gestion courante	913 804 €	1 020 000 €	948 929 €
76	Produits financiers	706 €	941 976 €	51 645 €
77	Produits exceptionnels	817 524 €	2 100 000 €	4 450 572 €
Total des recettes réelles de fonctionnement		141 778 696 €	152 493 876 €	146 767 838 €
042	Opérations d'ordre transfert entre sections	6 299 144 €	6 590 000 €	6 623 315 €
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		148 077 840 €	159 083 876 €	153 391 153 €

SECTION D'INVESTISSEMENT - VILLE

Chapitre	Libellé	CA 2014	Budget 2015	CA 2015
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	544 545 €	1 361 264 €	331 899 €
204	Subventions d'équipement versées	263 743 €	1 662 230 €	162 229 €
21	Immobilisations corporelles	2 134 439 €	4 084 695 €	2 175 116 €
23	Immobilisations en cours	14 418 862 €	11 205 010 €	7 975 661 €
	Opérations d'équipement	5 438 621 €	16 241 177 €	10 472 219 €
13	Subventions d'investissement	0 €	2 300 €	2 287 €
16	Emprunts et dettes assimilées	15 074 166 €	15 643 430 €	15 643 101 €
45...	Total des opé. Pour compte de tiers	0 €	100 000 €	0 €
Total des dépenses réelles d'investissement		37 874 376 €	50 300 107 €	36 762 512 €
040	Opérations d'ordre transfert entre sections	6 299 144 €	6 590 000 €	6 623 315 €
041	Opérations patrimoniales	1 000 000 €	8 000 000 €	418 084 €
001	Solde d'exécution négatif reporté	0 €	13 645 999 €	0 €
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		45 173 520 €	78 536 106 €	43 803 911 €

Chapitre	Libellé	CA 2014	Budget 2015	CA 2015
13	Subventions d'investissement (hors 138)	6 569 895 €	32 956 333 €	9 249 812 €
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	20 000 000 €	19 000 000 €	19 003 763 €
21	Immobilisations corporelles	40 578 €	0 €	46 626 €
23	Immobilisations en cours	0 €	300 000 €	0 €
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	3 116 041 €	6 721 208 €	6 372 007 €
165	Dépôts et cautionnements reçus	6 553 €	0 €	0 €
27	Autres immobilisations financières	0 €	0 €	6 270 €
024	Produits des cessions es immobilisations	0 €	3 733 770 €	0 €
45...	Total des opé. Pour compte de tiers	0 €	100 000 €	0 €
Total des recettes réelles d'investissement		29 733 067 €	62 811 311 €	34 678 478 €
021	Virement de la section de fonctionnement	0 €	1 723 955 €	0 €
040	Opérations d'ordre transfert entre sections	3 266 673 €	6 000 840 €	4 916 240 €
041	Opérations patrimoniales	1 000 000 €	8 000 000 €	418 084 €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		33 999 740 €	78 536 106 €	40 012 801 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT - SERMAC

Chapitre	Libellé	CA 2014	Budget 2015	CA 2015
011	Charges à caractère général	2 299 271 €	1 993 911 €	1 869 458 €
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 954 231 €	4 123 857 €	4 078 784 €
014	Atténuations de produits	0 €	0 €	0 €
65	Autres charges de gestion courante	0 €	200 €	0 €
66	Charges financières	0 €	0 €	0 €
67	Charges exceptionnelles	112 697 €	0 €	0 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement		6 366 199 €	6 117 968 €	5 948 242 €
023	Virement à la section d'investissement	0 €	3 770 €	0 €
042	Opérations d'ordre transfert entre sections	162 402 €	156 200 €	156 191 €
002		0 €	1 169 696 €	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		6 528 601 €	7 447 634 €	6 104 433 €

Chapitre	Libellé	CA 2014	Budget 2015	CA 2015
013	Atténuations de charges	0 €	100 €	0 €
70	Produits services, domaines et ventes div	279 €	435 500 €	501 795 €
73	Impôts et taxes	475 568 €	0 €	0 €
74	Dotations et participations	5 446 256 €	6 970 034 €	6 725 561 €
75	Autres produits de gestion courante	33 085 €	41 000 €	44 469 €
76	Produits financiers	0 €	0 €	0 €
77	Produits exceptionnels	778 €	1 000 €	3 400 €
Total des recettes réelles de fonctionnement		5 955 966 €	7 447 634 €	7 275 224 €
042	Opérations d'ordre transfert entre sections	0 €	0 €	0 €
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		5 955 966 €	7 447 634 €	7 275 224 €

SECTION D'INVESTISSEMENT - SERMAC

Chapitre	Libellé	CA 2014	Budget 2015	CA 2015
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0 €	500 €	
204	Subventions d'équipement versées	0 €	0 €	0 €
21	Immobilisations corporelles	168 689 €	157 800 €	130 197 €
23	Immobilisations en cours	0 €	0 €	0 €
	Opérations d'équipement	0 €	0 €	0 €
13	Subventions d'investissement	0 €	0 €	0 €
16	Emprunts et dettes assimilées	0 €	0 €	0 €
45...	Total des opé. Pour compte de tiers	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses réelles d'investissement		168 689 €	158 300 €	130 197 €
040	Opérations d'ordre transfert entre sections	0 €	0 €	0 €
041	Opérations patrimoniales	0 €	0 €	0 €
001	Solde d'exécution négatif reporté	0 €	1 670 €	0 €
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		168 689 €	159 970 €	130 197 €

Chapitre	Libellé	CA 2014	Budget 2015	CA 2015
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0 €	0 €	0 €
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0 €	0 €	0 €
21	Immobilisations corporelles	0 €	0 €	0 €
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0 €	0 €	0 €
165	Dépôts et cautionnements reçus	0 €	0 €	0 €
27	Autres immobilisations financières	0 €	0 €	0 €
024	Produits des cessions es immobilisations	0 €	0 €	0 €
45...	Total des opé. Pour compte de tiers	0 €	0 €	0 €
Total des recettes réelles d'investissement		0 €	0 €	0 €
021	Virement de la section de fonctionnement	0 €	3 770 €	0 €
040	Opérations d'ordre transfert entre sections	162 402 €	156 200 €	156 191 €
041	Opérations patrimoniales	0 €	0 €	0 €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		162 402 €	159 970 €	156 191 €

Résultats 2015

RESULTATS 2015 - VILLE

FONCTIONNEMENT

	2014	CA 2015
Recettes réelles	141 778 695,72	146 767 838,39
Recettes d'ordre	6 299 144,36	6 623 314,91
Dépenses réelles	148 428 963,09	144 768 052,87
Dépenses d'ordre	3 266 673,46	4 916 239,56
RESULTAT EXERCICE	-3 617 796,47	3 706 860,87
RESULTAT EXERCICE (I)	-3 617 796,47	3 706 860,87
002 Excédent ou déficit de fonctionnement reporté	1 987 803,82	-1 629 992,65
Résultat de l'exercice avec reprise D002 ou R002	-1 629 992,65	2 076 868,22

INVESTISSEMENT

Recettes réelles	29 733 066,62	34 678 477,73
Recettes d'ordre	4 266 673,46	5 334 323,71
Dépenses réelles	37 874 375,73	36 762 512,36
Dépenses d'ordre	7 299 144,36	7 041 399,06
Résultat d'investissement avant reports	-11 173 780,01	-3 791 109,98
Solde d'exécution reporté (001 = recettes - dépenses N-1)	-2 472 219,18	-13 645 999,19
Résultat d'exécution	-13 645 999,19	-17 437 109,17
Reports recettes	21 298 991,08	17 580 528,39
Reports dépenses	5 247 443,82	999 347,15
Solde reports	16 051 547,26	16 581 181,24
Solde exécution corrigé du solde des RAR = besoin ou excédent de financement (II)	2 405 548,07	-855 927,93

RESULTAT DE L'EXERCICE

Résultat de l'exercice de fonctionnement (I)	-1 629 992,65	2 076 868,22
Solde d'exécution d'investissement (II)	2 405 548,07	-855 927,93
RESULTAT DE L'EXERCICE (I) + (II)	775 555,42	1 220 940,29

RESULTATS 2015 - SERMAC

FONCTIONNEMENT

	2014	CA 2015
Recettes réelles	5 353 268,88	7 275 224,48
Recettes d'ordre	0,00	0,00
Dépenses réelles	6 366 198,52	5 948 241,96
Dépenses d'ordre	162 402,24	156 191,31
RESULTAT EXERCICE	-1 175 331,88	1 170 791,21
RESULTAT EXERCICE (I)	-1 175 331,88	1 170 791,21
002 Excédent de fonctionnement reporté	5 635,68	-1 169 696,20
Résultat de l'exercice avec reprise D002 ou R002	-1 169 696,20	1 095,01

INVESTISSEMENT

Recettes réelles	0,00	0,00
Recettes d'ordre	162 402,24	156 191,31
Dépenses réelles	168 689,15	130 197,48
Dépenses d'ordre	0,00	0,00
Résultat d'investissement avant reports	-6 286,91	25 993,83
Solde d'exécution reporté (001 = recettes - dépenses N-1)	4 617,41	-1 669,50
Résultat d'exécution	-1 669,50	24 324,33
Reports recettes	0,00	0,00
Reports dépenses	0,00	0,00
Solde reports	0,00	0,00
Solde exécution corrigé du solde des RAR = besoin ou excédent de financement	-1 669,50	24 324,33

RESULTAT DE L'EXERCICE

Résultat de l'exercice de fonctionnement (I)	-1 169 696,20	1 095,01
Solde d'exécution d'investissement (II)	-1 669,50	24 324,33
RESULTAT DE L'EXERCICE (I) + (II)	-1 171 365,70	25 419,34